

Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne
(Chassé, La Fresnaye sur Chédouet, Lignières la Carelle, Montigny, Roullée, Saint Rigomer des Bois)
Mairie
16, Rue de la Forêt de Perseigne
Commune déléguée de la Fresnaye-sur-Chédouet
- 72600 - Villeneuve en Perseigne
Téléphone : 02.43.97.86.73
Télécopie : 02.43.97.86.85
Villeneuveenperseigne72@fresnayechedouet.fr

Réunion du Conseil Municipal
Lundi 27.05.2024 à 19h30
A la Maison des services publics de la Fresnaye-sur-Chédouet
Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Tarification ALSH aux familles
- Dérogations scolaires
- Contrat d'engagement
- Adoption de la Compétence facultative de la CUA "Animation et concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique"
- Convention relative à la suppression du barrage de Roullée
- Travaux de Réfection des citerneaux au lotissement les Pommiers
- Travaux de réfection de l'église de Chassé
- Approbation de la Charte du parc naturel régional normandie-maine 2024-2039
- Déclassement du parking public du musée du vélo
- Déclassement du domaine public situé entre les parcelles 1477 et 1509
- Dossier de subvention auprès du conseil départemental pour la maison de santé
- Dossier de subvention auprès du conseil régional pour la maison de santé

✓ *Informations et Questions diverses.*

Fait à Villeneuve en Perseigne, le 21.05.2024

Le Maire,



A.TROTTE

